



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 23

février 2023

Belle et heureuse année !

Avec un peu de retard ! Et par les temps qui courent, pas facile de dire « excellente année ». Alors nous souhaitons à toutes et tous la meilleure année possible. Qu'elle permette à chacun·e de réaliser ses désirs les plus chers.

Parmi les multiples vœux dont nous pourrions abreuver nos compatriotes de l'hexagone et autres citoyen·ne·s de la planète, nous en choisissons quelques-uns :

- l'abandon du projet de retraite à 64 ans et le retour à 60 ans
- des mesures fortes pour ne pas faire mentir l'égalité du fronton de notre république : égalité entre femmes et hommes, et une autre répartition des richesses
- des décisions chocs, avant qu'il ne soit trop tard pour sauver notre planète
- le retour à la paix dans toutes les régions du globe ensanglantées par la guerre : armée russe hors d'Ukraine, mais aussi arrêt de la colonisation et de l'apartheid d'Israël en Palestine
- la Liberté pour le peuple Ouighour opprimé par le pouvoir chinois génocidaire et pour le peuple Iranien en révolte contre le régime des mollahs

Loin d'étouffer nos rêves, réveillons-les en participant, chacun·e à sa mesure, à leur réalisation !

Nous avons participé à deux cérémonies de vœux :

- Celle du Maire aux habitant·e·s de Quetigny le 13 janvier. L'occasion pour Rémi Détang et sa majorité de rappeler les difficultés auxquelles la commune devra faire face à la hausse du coût de l'énergie et de la vie en général. Si le satisfecit sur l'opération « Cœur de ville » a pu combler sa majorité, elle n'a toujours pas convaincu beaucoup d'autres, dont nous sommes. Cette cérémonie aura aussi été l'occasion de rappeler certaines priorités d'action en direction des jeunes et des plus démunis.

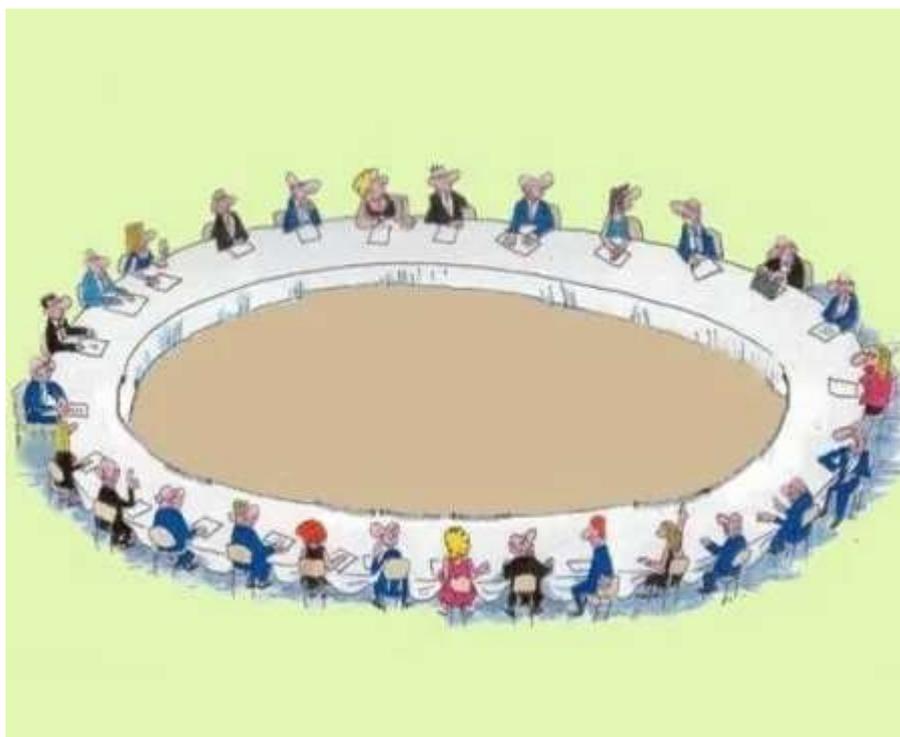
Ce rassemblement sans beaucoup de surprise aura permis aux quelque 300 participants rencontres et échanges, indispensables à la qualité du vivre ensemble dans notre commune.

- Celle du Maire à nouveau, le 20 janvier, aux agents municipaux qui assurent le service public dans notre commune et que nous avons peut-être tendance à oublier. Sans elles et eux, la vie au quotidien serait tout simplement impossible.

Plus de 200 personnes se sont retrouvées salle de la Colline pour écouter Rémi Détang les remercier pour leur action et leur dévouement, et aussi pour applaudir les médaillé·e·s de toutes sortes : bons et loyaux services, ancienneté, responsabilité, départ à la retraite, etc.

Moments chaleureux et touchants prolongés par le verre de l'amitié.

Belle et heureuse année à toutes et tous !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 23

février 2023

Au Conseil municipal du 31 janvier 2023

Peu de délibérations lors de ce Conseil. La fermeture de trois classes à Quetigny, prévue à la prochaine rentrée scolaire, qui n'était pas à l'ordre du jour, aura néanmoins constitué l'élément le plus marquant de cette session du Conseil.

Fermeture de trois classes à Quetigny

En préambule, le Maire a lu un courrier adressé à Madame Coq, directrice académique de l'Éducation nationale, argumentant contre le projet de fermeture de ces trois classes à Quetigny : une à l'école élémentaire des Huches, une autre à l'école élémentaire des Aiguisons et la troisième à la maternelle de Nelson Mandela. Une « clause de revoyure » est prévue en juin prochain pour confirmer ou infirmer en fonction des moyens et des effectifs disponibles ([voir notre Lettre n° 22](#)).

Cette décision de l'Académie est la conséquence d'un mécanisme qui prend en compte essentiellement la baisse de la population (Quetigny a perdu 600 habitants entre 2013 et 2019 : Insee) sans tenir compte de la position sociale des familles concernées par ces fermetures ni de la perspective, à court terme, d'une augmentation du nombre d'enfants en âge scolaire qui viendront habiter les nouveaux logements du cœur de ville.

Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative, est chargé de conduire, en lien avec l'inspectrice d'Académie de Dijon-Est, un travail sur la redéfinition du périmètre scolaire.

Nous avons voté POUR la désignation de Moulay Jellal au **conseil d'exploitation du Lycée agricole** de Quetigny en remplacement de Rémi Détang. Le groupe ETIQ s'est abstenu.

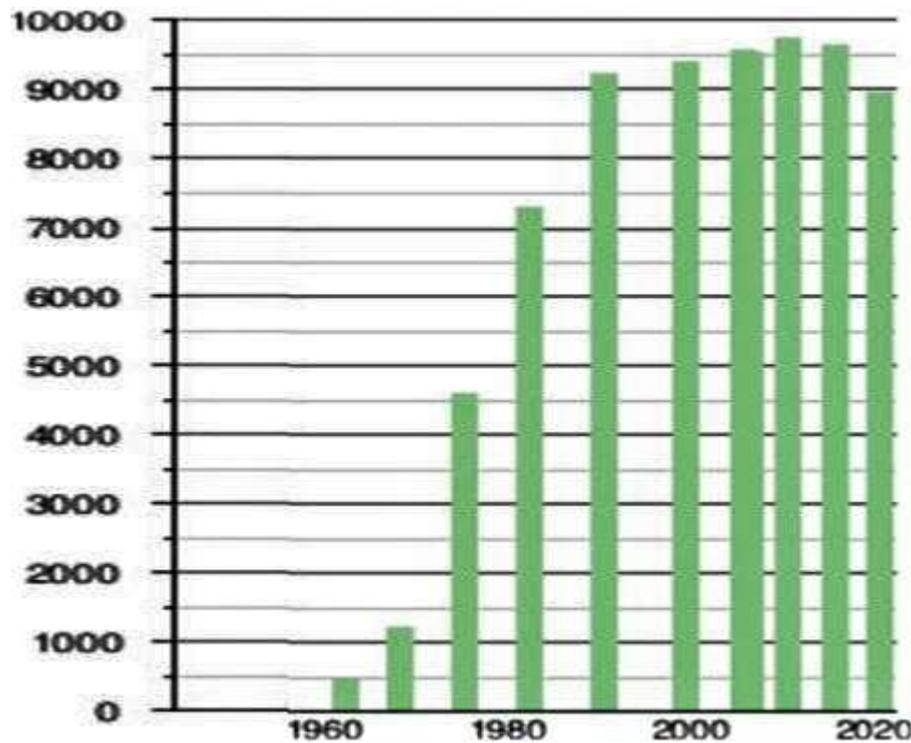
Nous avons voté POUR la mise à disposition de 3 agents municipaux au CCAS dans le cadre d'une nouvelle organisation interne **au sein du pôle solidarité**.

Nous avons également voté POUR :

- les nouveaux **tarifs de la grande crèche**, tarifs qui tiennent compte désormais du barème établi par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- les nouveaux **tarifs de la salle municipale de la Colline**, tarifs qui augmentent sensiblement pour les particuliers et les entreprises ou organismes extérieurs, mais qui restent très préférentiels pour les particuliers et associations de Quetigny.

Le prochain Conseil se tiendra le mardi 14 mars à 19 h.

Vous pouvez suivre le déroulement de ce conseil sur la page YouTube de la mairie : <https://www.youtube.com/watch?v=LSsRGau-9VU&list=PLdoJJpldsYI5-Ei0Zxgtb3733WNetRcXi&index=26>



La Lettre

n° 23

février 2023

Quetigny vue par l'INSEE

Chaque année, l'Insee publie des données statistiques, entre autres sur les régions et les communes de France. Actualisées à partir du dernier recensement de population, elles permettent de se faire une idée de l'état de notre ville. Que nous apprend celle récemment parue sur Quetigny et sur son évolution démographique et économique au 31 décembre 2019 ?

À la fin 2019, Quetigny comptait 9 099 habitants, soit 600 de moins qu'en 1993, une des années où sa population était la plus élevée, avant de connaître un recul significatif. Les raisons en sont multiples :

- La chute du solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les nombres de naissances et de décès. Cette différence, encore positive aujourd'hui, est toutefois quatre fois moindre qu'en 1999. Le taux de natalité est en forte baisse tandis que le taux de mortalité augmente. C'est le signe évident du vieillissement de la population quetignoise qui a connu une forte progression jusqu'à la fin des années 1980, un équilibre jusque vers 2015 et un recul par la suite. En 2019, le tiers de nos compatriotes avaient plus de 60 ans et 10 % plus de 75 ans. Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,64 en 1999 à 2,18 en 2019.
- Le solde négatif des entrées et sorties de notre commune, l'un des plus élevés de l'agglomération. Les raisons du départ sont difficiles à connaître. Si l'offre qualitative de logements peut être une des causes, ce n'est pas leur nombre — en légère augmentation — qui l'explique. La situation de l'emploi, la qualité de vie, les choix d'habiter ailleurs pour des raisons familiales ou du fait de la retraite peuvent aussi intervenir.

La perte d'habitants dans une commune entraîne inévitablement des fermetures de classes, un manque de ressources fiscales pour la commune, etc. et l'on comprend aisément le souci de responsables de la majorité municipale d'enrayer cette chute démographique, comme l'ont fait ou ont tenté de le faire la plupart des communes du Grand Dijon.

Le choix effectué à Quetigny a porté essentiellement sur la construction de logements en centre-ville. Environ 600 logements sont sortis ou vont sortir de terre d'ici à 2025. Vont-ils permettre à la démographie locale d'atteindre le chiffre fatidique de 10 000 habitants tant convoité par la majorité municipale ? La construction de logements peut-elle soutenir à elle seule une telle dynamique ? Rien n'est moins sûr.

- L'emploi à Quetigny se rétrécit : 6 631 emplois sur la commune en 2008 et 6275 en 2019. La part des actifs habitant la commune ayant un emploi et y travaillant baisse lentement et ne représente plus que 23 % : 800 personnes sont employées à Quetigny sur les 3 486 actifs ayant un emploi et résidant dans notre ville. Si nos concitoyens trouvent moins d'emplois sur place, ils auront tendance à changer de lieu de résidence,
- Les types de logements achevés ou en cours seront-ils en capacité de redynamiser la ville, d'accueillir et surtout de stabiliser une population jeune sur la commune, alors que plus de 200 logements sur les 600 construits ou prévus sont destinés à accueillir une population âgée ?
- La demande de logements pour habiter Quetigny est-elle aussi forte qu'estimée ? Les premières tranches de logements semblent avoir trouvé des acheteurs — pas forcément des locataires pour certains — mais qu'en est-il pour les deux bâtiments prévus près de l'immeuble inter-générationnel, dont le promoteur a déjà changé et qui attendent toujours le début des travaux ?
- Les logements vides à Quetigny ne sont certes pas légion, mais leur nombre s'accroît régulièrement : 95 en 2008, 141 en 2019 pour un peu plus de 4 200 au total.

La question du logement à Quetigny est évidemment dépendante de la situation de l'agglomération. En 6 ans, sur Dijon Métropole, le nombre total de logements a progressé de 9 381 pour atteindre 142 678 en 2019 tandis que le nombre de logements vacants s'est accru de 614 pour un total de 9 691. Dans le même temps, le nombre de résidences secondaires ou occasionnelles a explosé : + 1446, soit + 62 %. On constate, à des degrés divers, la même évolution dans la plupart des communes de l'agglomération. Les responsables métropolitains répètent à l'envi qu'il y a une très forte demande de logements sur l'agglomération. De quelle demande s'agit-il ? D'une demande de première nécessité pour se loger à un prix abordable ? D'une demande des plus aisés pour bénéficier d'un pied à terre ou une résidence secondaire comme semble le montrer l'évolution récente ?

Et d'où viennent ou viendront les nouveaux habitants de Quetigny ?

D'une autre commune de l'agglomération ? Des zones rurales du département ou de la région qui n'arrêtent pas de se dépeupler ? D'autres départements ou d'autres régions ?

La Bourgogne-Franche-Comté a perdu près de 20 000 habitants entre 2013 et 2019. La Côte d'Or ne doit son évolution positive qu'à la densification de Dijon : + 5 000 habitants pour Dijon en 6 ans contre seulement + 4 363 pour le département. La plupart des villes secondaires du département sont en perte démographique : Beaune, Montbard, Chatillon-sur-Seine, Semur, Gevrey, Nuits, Seurre, Arnay, etc. Tous les départements de la région, à l'exception de la Côte d'Or et du Doubs, enregistrent des pertes importantes de population.

Dijon est la seule grande ville de la région qui gagne significativement des habitants ; la population de l'autre pôle métropolitain, Besançon, reste stable.

La stratégie du Grand Dijon est celle d'une croissance volontariste qui entraîne l'ensemble des communes de l'agglomération dans une dynamique sans fin depuis une vingtaine d'années. On en voit les conséquences sur les zones rurales du département et sans doute au-delà. N'est-il pas temps d'inverser la logique de concentration urbaine de la métropole qui densifie l'habitat au détriment des autres villes et dégrade la qualité de vie des métropolitains qui sont victimes de cette densification, pas souvent heureuse ?

Pour en savoir plus :

Quetigny : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-21515>

Dijon Métropole : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-242100410>

Dijon : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-21231>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 23

février 2023

Le 8 mars 2023, rejoignons la journée de grève féministe !

Le 8 mars 2022, un événement était organisé à la Bourse du Travail de Dijon pour célébrer la journée des luttes des femmes pour leurs droits. Rassemblant un public nombreux et varié, cette soirée s'est passée en 2 temps. Le collectif « 25 novembre », composé de très jeunes femmes, a rappelé les charges qui pèsent sur les femmes, et appelé à une grève féministe pour le 8 mars 2023. Puis le film **Debout les femmes!** a été projeté, suivi de témoignages nombreux de femmes travaillant dans les métiers du soin, de l'éducation, de l'aide.

Cette soirée a été un point de départ pour faire du 8 mars 2023 la journée de la première grève féministe à Dijon. Et depuis l'été dernier, l'Assemblée Générale féministe, composée des syndicats CGT, FSU, Solidaires, d'associations comme Attac 21, LDH, et de collectifs et d'individu·e-s, prépare cette journée.

Qu'est-ce qu'une grève féministe ?

La grève, on connaît... c'est l'arrêt du travail pour une heure, une journée, ou de façon illimitée, pour obtenir la satisfaction de revendications, appuyer une négociation... La **grève féministe**, c'est la grève de toutes les tâches qui incombent aux femmes, pas seulement le travail, mais les tâches, matérielles ou pas, qu'elles accomplissent tout au long de la journée.

C'est donc déjà la **grève du travail salarié** pour obtenir l'égalité au travail. Et la grève des étudiantes, stagiaires, apprenties, toutes concernées. Mais c'est aussi la **grève à la maison** : pas de cuisine, de ménage, de soin aux enfants ce jour-là, pas d'enfant à mener au foot ou à la garderie, pas de liste de courses, pas de rendez-vous à prendre à l'école ou chez le médecin... toutes ces tâches que les femmes organisent, anticipent et accomplissent au quotidien. Et qui font peser sur elles une **charge mentale** qui ne diminue pas au fil du temps.

La dessinatrice Emma a popularisé cette notion dans une BD : il est intéressant d'explorer son blog !

<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/comment-page-1/>

Pourquoi une grève féministe ?

Parce que **côté travail**, c'est toujours l'inégalité qui prévaut : on sait (en particulier depuis le Covid) que la plupart des métiers essentiels sont exercés par des femmes. Si toutes les femmes faisaient grève, les écoles seraient presque toutes fermées, les commerces désertés, les cantines et les hôpitaux hors service, les personnes âgées sans soin, les services et lieux d'accueil sans réponse, le ménage des bureaux, des usines, des commerces pas fait... la machine s'arrêterait ! Et pourtant, **les femmes ont encore des salaires de 22 % inférieurs à ceux des hommes**. Sont-elles moins « utiles » ? intelligentes ? efficaces ?

Et quand elles ne travaillent plus, c'est pire : leurs pensions de retraite sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes. Même pour le paiement de la majoration « 3 enfants ou plus », les hommes sortent gagnants ! Or qui a eu la charge mentale et matérielle des enfants ? Encore majoritairement les femmes. La réforme projetée par Macron aggraverait encore les choses pour elles ! <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047747?sommaire=6047805&q=ecarts+de+pensions>

Du côté de la maison, c'est pareil : la charge de travail domestique et le souci du bon fonctionnement de la petite entreprise « famille » est essentiellement assurée par les femmes : elles y consacrent 20 h 22 par semaine en moyenne, contre 8 h 38 pour les hommes. Et de nombreuses femmes assurent seules la charge de leurs enfants : les familles monoparentales, de plus en plus nombreuses, sont essentiellement assumées par les femmes.

Certes, l'égalité pour accomplir les tâches ménagères progresse chez les jeunes couples sans enfant et plutôt diplômés, mais elle a toujours du mal à s'imposer ailleurs. Et dès que l'enfant paraît, elle peine à exister : la naissance du 1er enfant a une incidence sur leur emploi pour 49 % des femmes et 14 % des hommes, celle du 2ème enfant pour 61 % des femmes et...14 % des hommes !!!

Pour préparer la grève féministe du 8 mars, un appel et une caisse de grève :

Un appel à la grève féministe sera lancé début février par l'Assemblée générale féministe, qui organisera la journée du 8 mars, mettant en avant les luttes des femmes de toutes les minorités de genre. Et ce sont les hommes, alliés des luttes des femmes, qui seront sollicités principalement pour s'occuper des enfants.

Mais pour que les femmes en situation précaire puissent participer à la grève, l'A.G. prépare une caisse de grève qui permettra de compenser des pertes de salaire.

Pour remplir la caisse de grève, une cagnotte est en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/attac21/formulaires/1>

et un événement est organisé le 11 février aux Tanneries avec au programme :

- 14 h 30 - 16 h 30 : une discussion avec Pauline Delage, autrice du livre *Féminismes dans le monde*,
- 17 h - 19 h : une discussion autour du thème "Conséquences de la réforme des retraites sur les femmes"
- 15 h - 19 h : différents ateliers (slam, coupe de cheveux, groupe de parole) à définir
- 19 h - 20 h 30 : un repas convivial, en soutien à la caisse de grève (à prix libre)
- 20 h 30 : une soirée théâtre-concert en soutien à la caisse de grève (entrée à 5€)

Tous les bénéfices iront à la caisse de grève.

Rendez-vous le 8 mars 2023 pour une grève féministe, en marche vers l'égalité !

Pour aller plus loin :

<https://www.parents.fr/etre-parent/maman/maman-et-travail/journee-des-droits-des-femmes-10-chiffres-qui-nous-rappellent-que-legalite-hommes-femmes-est-encore-loin-detre-acquise-13479>

<https://www.ouest-france.fr/societe/taches-domestiques-douze-minutes-de-plus-par-jour-pour-les-hommes-aux-35-heures-6703832>

<https://www.inegalites.fr/Taches-domestiques-l-egalite-progresse-dans-les-jeunes-couples#nh1>



"Réforme" des retraites : malheur aux plus fragiles !

En septembre dernier, Emmanuel Macron a dû se jeter goulûment sur le *rapport annuel du Conseil d'Orientation des retraites*, espérant y trouver de bonnes raisons pour mettre en route "sa" réforme des retraites, dont il rêve depuis le début de son premier quinquennat, et qui était bien mal partie lorsque le Covid nous est tombé dessus. Cet organisme, placé sous l'autorité de la Première ministre et composé de 41 personnalités, comporte certes 11 membres issus de syndicats, 2 députées de gauche (socialiste et EELV) et 2 représentants des associations (total 15 membres), mais surtout 6 parlementaires de la droite et du centre, 5 patrons, 9 membres de la Haute administration et 6 "personnalités qualifiées" (total 26 membres) ; pas trop de risques, donc, de le voir freiner l'ardeur réformatrice de notre Président...

Pourtant, le COR montre que la "dynamique des dépenses de retraite est globalement toujours contenue par rapport à l'évolution de la richesse nationale", et que ces dépenses devraient rester "globalement stables jusqu'en 2027". Même si, parmi les scénarios élaborés pour 2028-2032 en fonction de la conjoncture, certains sont plus inquiétants pour le financement du système, le COR affirme qu'il s'agit "d'un artefact lié à la méthode de projection" et que "rien ne permet d'anticiper que la conjoncture économique sera particulièrement déprimée sur la période 2028-2032". Quant à la période 2032-2070, "malgré le vieillissement progressif de la population française, la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable ou en diminution" ; mais le COR attire l'attention sur le fait que ce résultat prend déjà en compte l'effet des "réformes déjà votées" (cf. la réforme Touraine sous Hollande), et anticipe "une diminution relative — et non absolue — du niveau de vie des retraités par rapport à l'ensemble de la population". Notre avis est que cela peut être compensé par des politiques publiques, sociales et fiscales, plus favorables aux retraités !

Certes, l'hypothèse d'un déficit croissant de nos régimes de retraite ne saurait être exclue, mais les chiffres n'ont rien d'alarmant ; et de toute évidence, augmenter le temps de travail des salariés au cours de leur vie n'est qu'un moyen parmi d'autres de le résorber...

Bruno Palier, directeur de recherche CNRS, spécialiste reconnu des retraites, qui certes juge une réforme de celles-ci nécessaire (à condition qu'elle soit planifiée sur le long terme et réellement concertée) insiste sur la grande variété des paramètres sur lesquels on pourrait jouer (durée de cotisation, montant des cotisations des salariés, taux d'emploi des salariés (en particulier entre 55 et 62 ans), montant des cotisations patronales... et constate que le gouvernement a choisi "le plus injuste" : le critère d'âge, alors qu'une femme (à la carrière "hachée") obtient au même âge une retraite très inférieure à celle d'un homme, et qu'un ouvrier a sept ans d'espérance de vie de moins qu'un cadre ! Les plus défavorisés paient les retraites des gens aisés... Le chercheur ajoute même (sur France Info le 3 février) : "Forcer les perdants de la mondialisation à travailler plus longtemps va attiser la colère sociale qui nourrit le RN" !

En prenant maintenant en compte d'autres publications récentes, clairement militantes, comme le *Petit guide contre les bobards de la réforme des retraites* édité par Attac, on se rafraîchit les idées !

Il se félicite de l'abandon en 2020 de la réforme Philippe-Delevoye, qui, en passant à la retraite universelle par points, faisait éclater l'architecture du système (calcul des pensions en annuités, pluralité des régimes de retraite, forte diminution des solidarités...).

Il montre que l'objectif de la réforme Borne-Dussopt est la réduction des dépenses publiques pour rassurer la Commission européenne par la baisse des pensions, l'incitation pour ciels qui le peuvent à les compléter en se tournant vers les complémentaires (retraite par capitalisation)... et, à terme, la destruction du système de retraite mis en place en 1945-46 (époque ô combien difficile !) par Ambroise Croizat pour que l'assurance vieillesse n'assure plus seulement "la survie des retraités", mais une "nouvelle étape de leur vie"...

D'ailleurs, Macron, fragilisé par le rapport du COR qui délégitimait son projet, a prétendu il y a quelques semaines que "sa" réforme pourrait financer les politiques publiques, aggravant son cas en mélangeant *cotisations* des partenaires sociaux et *impôt* de l'État... Les économies potentielles sur les retraites sont d'ailleurs infimes face aux besoins dans la santé, l'éducation ou la transition énergétique !

Elisabeth Borne, elle, a prétendu « faire le choix de la concertation » avec les syndicats ; mais leurs propositions n'ont pas été retenues.

À Dussopt qui prétend que "la France n'a plus les moyens de financer le déficit des retraites", le *Petit guide* répond que celui-ci résulte des exonérations de cotisations sociales et du blocage des taux pour employeurs et salariés alors que le nombre de retraité·e·s augmente. Il fait remarquer que l'économiste Michaël Zemmour situe l'équilibre du système en 2027 au niveau de + 11 € de cotisation vieillesse par mois pour une personne au SMIC, + 22 € pour une personne au salaire moyen, et 2 fois moins si les employeurs paient leur part. C'est peu !

Le dernier point traité par le guide d'Attac est la question fondamentale des inégalités d'espérance de vie (en particulier en bonne santé) entre retraité·e·s. Il est au cœur d'un autre document, le *rapport d'Oxfam*, paru en janvier, sur l'injustice de la réforme de Mme Borne.

La branche française de l'association humanitaire (confédération de vingt organisations caritatives affiliées dans le monde), dirigée par Cécile Duflot, a accompli un gros travail militant pour décortiquer "une réforme injuste, inutile, impopulaire", qui fait froid dans le dos.

La réforme aggrave les injustices déjà dramatiques dans l'espérance de vie en France : entre les hommes les plus pauvres et les plus riches, l'écart d'espérance de vie est de 13 ans ! À l'âge actuel de la retraite, 1/4 des hommes les plus pauvres sont déjà morts, contre 6 % des plus riches. Avec un âge légal de départ à 64 ans, 1/3 des plus pauvres, ceux qui exercent les métiers les plus pénibles, auront perdu la vie, après avoir cotisé toute leur carrière pour payer la retraite des générations précédentes...

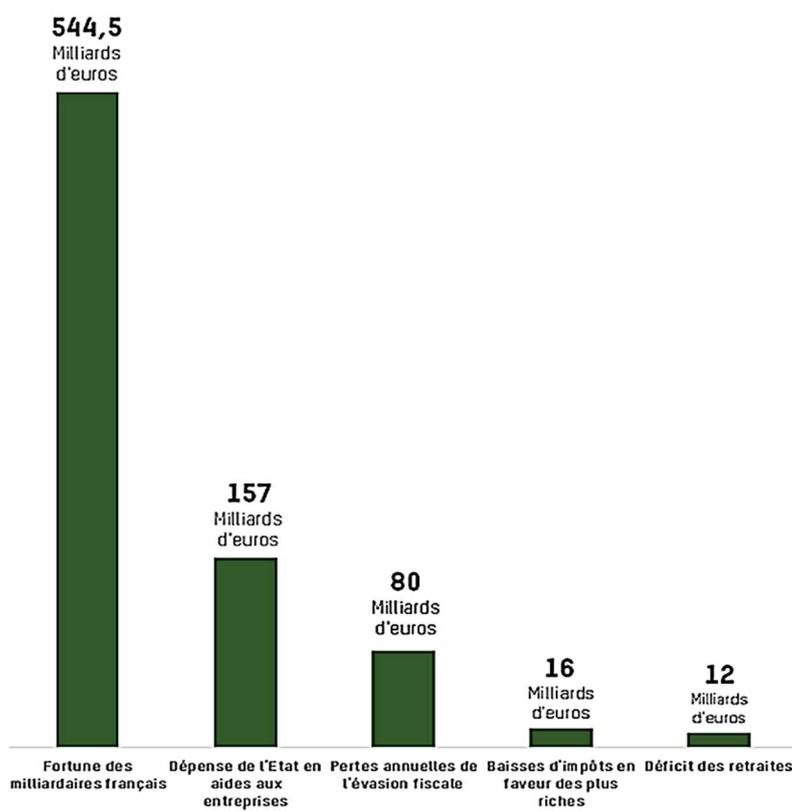
Si les plus riches disposent d'un patrimoine leur permettant de s'affranchir de la réforme et de partir plus tôt sans devoir compter sur la solidarité nationale, ce n'est pas le cas des plus pauvres, qui n'ont pas d'autres moyens de subsistance.

L'espérance de vie en bonne santé n'augmente plus. Elle est de 64 ans pour les hommes et 65 ans pour les femmes ; mais à 35 ans, un cadre peut en moyenne vivre encore 34 ans sans problèmes sensoriels et physiques ; c'est 10 ans de moins pour un ouvrier !

1,4 million de personnes entre 53 et 69 ans ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite. Ces "seniors sans emploi", qui vivent de pensions d'invalidité ou de "minima sociaux" — surtout des femmes — souffriront, avec la réforme, plus longtemps de cette précarité.

Si les 3/4 des hommes partent avec une carrière complète, ce n'est le cas que pour la moitié des femmes, aux salaires bas, au temps de cotisation réduit (soins aux enfants, temps partiels...), et une durée légale de cotisation plus longue rend une carrière incomplète plus pénalisante.

Enfin, la prise en compte de la pénibilité dans les carrières est défavorable aux femmes. Alors que les accidents du travail et congés maladie augmentent chez les hommes et diminuent chez les femmes, les critères de pénibilité concernent surtout les métiers les plus masculinisés, alors que les femmes sont surexposées aux risques psychosociaux, ignorés par le projet de réforme.



Conclusion d'Oxfam France :

La réforme n'est pas nécessaire, puisque le COR constate que la trajectoire financière est maîtrisée.

Les mesures fiscales prises sous les quinquennats Macron ont avant tout bénéficié aux plus riches et aux grandes entreprises (souvent polluantes, d'ailleurs)...

Sur les 10 dernières années, pour 100 € de richesses créées en France, 35 € ont été captés par le 1 % des Français-es les plus riches, 32 € par les 9 % suivant·e-s. Les 50 % les plus pauvres n'en ont capté que 8 €.

On peut aussi trouver des ressources fiscales en augmentant les salaires : si par ex. les femmes étaient payées comme les hommes, on toucherait 5,5 milliards d'€ de cotisation retraites.

Le gouvernement fait le choix de baisser les cotisations, en asséchant donc le système de retraite, pour faire croître le salaire net. Mais ce n'est pas une véritable augmentation, puisque c'est du salaire différé en moins pour les salariés...

Enfin, les précédentes réformes des retraites ont déjà fait diminuer l'espérance de vie à l'âge de la retraite. Avec le passage de la retraite à 62 ans, on a déjà fait augmenter la durée du travail obligatoire plus vite que l'espérance de vie !

Le refus d'augmenter les contributions des plus favorisés, qui est la motivation principale de la réforme des retraites, va donc à contre-sens de la construction d'une société plus juste.

La France a de quoi financer son système de retraite. C'est une question de choix politique !

Pour aller plus loin :

<https://www.cor-retraites.fr/node/595>

<https://www.sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/fr/content/bruno-palier-sur-les-reformes-des-retraites.html>

https://france.attac.org/IMG/pdf/petit_guide_retraite_bat_04_page_a_page.pdf

<https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/reforme-retraites-injuste/>



La Lettre

n° 23

février 2023

Lettre ouverte à tous les médias de Côte-d'Or

Nous nous associons pleinement à cette lettre publiée par les associations citées en bas de page, dont nous partageons les constats et les revendications.

Elle a été adressée aux médias suivants : AFP, autoroute info, auxois-fm.fr, Bing Bang Mag, Cherie FM, Dijon l'Hebdo, dijonbeaunemag.fr, dijoncter.info, Echo des communes, France 3 Bourgogne, France Bleu Bourgogne, Fun radio, info-beaune.com, infos-dijon.com, K6fm, Le Bien Public, Le Journal du Palais, lechatillonnaisetlauxois.fr, lejacquemart.com, radio campus Dijon, RCF, Sparse, TF1 Dijon, tracescritesnews.fr, Virgin Radio.

Madame, Monsieur,

Le consensus scientifique est clair, puissant : la dérive climatique et le déclin rapide de la biodiversité s'accélèrent, et nos activités humaines en sont la cause. Les impacts sur notre écosystème et nos sociétés humaines sont généralisés et, pour beaucoup, irréversibles. L'une après l'autre, les limites planétaires sont dépassées : près de la moitié de l'Humanité vit déjà en situation de forte vulnérabilité.

Dans son sixième rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) insiste sur le rôle crucial des médias pour « cadrer et transmettre les informations sur le changement climatique ».

Il vous appartient, rédactions et l'ensemble des journalistes d'informer sur l'emballage du Climat et les innombrables solutions que nous devons mettre en oeuvre d'urgence, citoyens comme élus.

Face à l'urgence absolue de la situation, alors que notre région aussi est touchée, nous (11 associations, collectifs et structures agissantes écologiques de Côte-d'Or représentant plusieurs centaines de personnes), vous interpellons pour vous demander de vous engager à être à la hauteur des enjeux climatiques, sociaux et environnementaux dans votre travail et d'intégrer pleinement ces enjeux dans le traitement de l'information.

Nous vous demandons de rejoindre les [nombreux médias nationaux](#) et les 1 200 journalistes qui avancent sur ces problématiques, notamment avec la [Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique](#), rédigée par un collectif de journalistes.

Dans votre profession, la formation continue nous apparaît importante, pour délivrer une information de qualité, apporter des explications avec une vue d'ensemble, faire la promotion des solutions et non pas juste un constat de la situation.

Enfin, il nous semble aussi vital de vous interpellier sur les annonces publicitaires. Que penser de l'impact de votre média si celui-ci affiche de la publicité pour une entreprise dont l'activité est néfaste à la préservation du vivant et accélère le dérèglement climatique ? Que ce soit pour la promotion d'une banque trop peu engagée voire [climaticide](#), d'une [voiture surdimensionnée](#), de [voyage en avion](#), de [vêtements non écoresponsables](#), [d'appareils de haute technologie en surnombre](#) etc. Il vous incombe de réfléchir à votre responsabilité dans la surconsommation !

Dans l'attente de la publication de votre engagement écologique dans votre média, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les professionnels de l'information, nos plus sincères salutations.

Signataires de cette lettre :

Les Amis de la Terre Côte-d'Or, Greenpeace Dijon, La Recyclade, Confédération Paysanne de Côte d'Or, Oxfam Dijon, XR Dijon, La Chaîne Verte, AssoEnScene, Ethique sur l'étiquette, Rézo Fêt'Art, ATTAC21



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 23

février 2023

Iran, Russie, Pologne : les femmes en première ligne !

En Iran, en Pologne, en Russie, et dans bien d'autres pays du monde, les femmes sont en première ligne pour la liberté et l'égalité des droits. Que ce soit lors de manifestations spectaculaires ou dans l'action au quotidien, leur mobilisation vise à une transformation des sociétés pour l'émancipation de tou·te·s.

En Iran, à la suite de la mort de Mahsa Amini le 12 septembre 2022, une jeune femme kurde de 22 ans détenue par la police des mœurs à Téhéran, des manifestations importantes ont éclaté aux cris de « Femme, Vie, Liberté ». Les manifestant·e·s demandent la fin des lois sur le roosari (ou hijab) obligatoire. Des milliers de manifestant·e·s ont été arrêté·e·s et des coupures d'Internet mises en œuvre pour freiner la diffusion d'informations. Des femmes se rasent la tête, mettent le feu à leur roosari et crient « À bas la république islamique ! ».

Depuis, les manifestations et les grèves n'ont pas cessé, et ce sont principalement les femmes qui mènent le combat contre le régime des mollahs, malgré une répression féroce qui a fait des centaines de victimes. En dépit des risques, les contestataires sont descendu·e·s dans la rue, en particulier les femmes, qui se tiennent devant des chars, des lances à incendie, des mitrailleuses et des gaz lacrymogènes.

Si les mots d'ordre féministes constituent le socle commun permanent de ces mobilisations, les manifestant·e·s dénoncent les inégalités économiques, expriment des exigences sociales et démocratiques et en appellent clairement à un renversement du régime. En Iran, ce ne sont pas les femmes contre les hommes, ce sont les femmes et les hommes contre le fanatisme. Déjà en 1852, la poétesse et théologienne Fâtimih Baraghâni, première femme condamnée à

mort pour avoir retiré son voile, avait prononcé ces derniers mots, tellement d'actualité aujourd'hui : « Vous pouvez me tuer quand vous voulez, mais vous ne pourrez pas arrêter l'émancipation des femmes » ([Femmes et Religion](#) de Susan Maneck).

En Russie, après les premières manifestations contre la guerre en Ukraine, très vite réprimées, ce sont les femmes qui sont en première ligne pour protester et tenter d'empêcher la mobilisation de leur fils, de leur frère ou de leur mari en vue d'une guerre qu'elles condamnent. En témoignent les actions menées en Bouriatie, au Daghestan, en Yakoutie, et même en Tchétchénie par des femmes dont la résistance spectaculaire à la guerre a été largement diffusée dans nombre de médias occidentaux.

Parmi ces résistances extrêmement difficiles dans un régime que l'on peut désormais qualifier de « fasciste » ([lire ici](#)) par plusieurs aspects, il faut mentionner l'action de la FAS (résistance féministe contre la guerre), une « fédération » semi-clandestine de 45 organisations et de groupes locaux présents dans 90 villes en Russie et dans 30 pays ([lire ici](#) et [ici](#)) qui s'oppose à la guerre depuis l'invasion de l'Ukraine. Dans son manifeste fondateur, la FAS stipule que « le féminisme, en tant que force politique, ne peut être du côté d'une force d'agression et d'une occupation militaire ».

Piquets silencieux et femmes en noir, imitées des manifestations de femmes polonaises pour le droit à l'avortement, font partie de ses actions les plus spectaculaires. Si cette organisation s'adresse au public jeune et féministe des grandes villes, elle fait aussi paraître un journal, *Genska Pravda* (« la Vérité des Femmes ») qui s'adresse à un public plus âgé, en premier lieu celui des « femmes au foyer », où recettes culinaires et anecdotes cohabitent avec des extraits de publications de médias indépendants qui informent sur la guerre et les résistances à cette guerre.

En Pologne, nous assistons à une marée montante du féminisme depuis une dizaine d'années, et particulièrement depuis 2016 lors des manifestations spectaculaires contre le projet du PIS (parti de la droite ultraconservatrice au pouvoir), avec l'appui de l'Église polonaise, d'imposer de nouvelles restrictions au droit à l'avortement supprimé en 1993. Ce projet visait à interdire ce droit en cas de malformation du fœtus, qui représentait 95 % des avortement légaux en Pologne tandis que 100 000 avortements clandestins ont lieu chaque année dans le pays ou à l'étranger (Fédération des femmes et du planning familial). Devant les fortes mobilisations, le projet a été provisoirement abandonné, mais repris par la cour constitutionnelle en 2020. Désormais, toute IVG est interdite en Pologne, sauf en cas de viol ou d'inceste ou lorsque la vie de la mère est en danger. Ce nouveau recul de droits a provoqué une mobilisation générale sans précédent à l'appel de la « Grève des femmes », le principal mouvement à l'origine des protestations. Des centaines de marches ont été organisées, avec une participation active des jeunes femmes et avec des actions radicales : blocage des rues dans des centaines de villes, interruption d'offices religieux, slogans très violents vis-à-vis du pouvoir et de la hiérarchie catholique ([lire Inprecor](#)).

La lutte contre l'avortement a aussi été le catalyseur d'une mobilisation plus large face à un recul des droits des femmes et de leur place dans l'espace public : pas d'éducation sexuelle à l'école, contraception très coûteuse, prescription obligatoire pour la pilule du lendemain...

Ce réveil du mouvement des femmes relayées par les femmes députées de la Gauche (Lewica) au Parlement pourrait bien être le signe avant-coureur d'une véritable révolution démocratique en Pologne.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 23

février 2023

Ils détruisent même des écoles !

Qui arrêtera l'État d'Israël dans sa destruction de ce qui reste de la Palestine militairement occupée depuis 56 ans ? Non content d'emprisonner et d'assassiner des enfants, ce sont maintenant leurs écoles que les bulldozers de l'armée ont commencé à raser pour laisser place nette à une... « zone de tir » dans la région d'Hébron.

Comme le Mur, comme les colonies et leurs 800 000 colons, comme l'annexion de Jérusalem, comme les déportations de populations autochtones, la destruction d'écoles en territoire occupé est illégale au regard du Droit international et constitue un crime de guerre.

Quant au crime contre l'Humanité que constitue l'apartheid en Israël Palestine, il est désormais reconnu par toutes les organisations de défense des Droits humains.

Les accusations de terrorisme et d'antisémitisme ne marchent plus auprès des gens honnêtes ; dans le cadre de deux ou d'un seul État — celui de tous ses citoyens —, il n'y aura pas de paix sans justice, et pas de justice sans respect du Droit et des Droits.



LE COIN DES ENFANTS : Le jeu des citations

Miaou à tous ! Pour ces vacances, je t'invite à découvrir le « jeu des citations », qui peut se pratiquer seul ou à plusieurs...

Je te propose, pour chacune, 3 noms ; à toi de découvrir leur véritable auteur (indice : tu peux consulter la liste des personnalités préférées des Français...).

BONNES VACANCES !

ZOÉ

- 1) « *L'humour a non seulement quelque chose de libérateur, mais encore quelque chose de sublime et d'élevé* ».
A) Pierre Desproges B) Sigmund Freud C) François Hollande
- 2) « *L'architecte d'aujourd'hui n'a pas de fleur à sa bétonnière* ».
A) Martin Bouygues B) Rémi Détang C) Jacques Prévert
- 3) « *Mon amour est une banque, j'ai le cœur à découvert* ».
A) Wilhem Justus B) Brigitte Macron C) Soprano
- 4) « *C'est ma fille qui m'a fait père* ».
A) François Mitterrand B) Omar Sy C) Zeus
- 5) « *Il n'y a qu'en France qu'on fait des manifs qui ne servent à rien* ».
A) Gérald Darmanin B) Louis XVI C) Michel Sardou

- 6) « Rien n'est bon ni mauvais en soi, tout dépend ce que l'on en pense ».
 - A) René Descartes
 - B) Vladimir Poutine
 - C) William Shakespeare
- 7) « On ira où tu voudras »
 - A) Éric Ciotti
 - B) Joe Dassin
 - C) Didier Deschamps
- 8) « Il y a beaucoup de pays où l'éducation et la culture rendent impossible l'expression du désir féminin »
 - A) Colette
 - B) Geneviève de Fontenay
 - C) Sophie Marceau
- 9) « J'ai une mémoire admirable, j'oublie tout ».
 - A) Alphonse Allais
 - B) François Rebsamen
 - C) Florent Pagny
- 10) « La souffrance, c'est très rassurant, ça n'arrive qu'aux vivants ».
 - A) Jean Rostand
 - B) Ebrahim Raïssi
 - C) Renaud
- 11) « Mon père est algérien, fier de qui il est et je suis fier que mon père soit algérien ».
 - A) Albert Camus
 - B) Éric Zemmour
 - C) Zinédine Zidane
- 12) « On n'est pas là pour se faire engueuler ».
 - A) Philippe Etchebest
 - B) Jean-Luc Mélenchon
 - C) Boris Vian
- 13) « Le comportement borné des hommes en face de la nature conditionne leur comportement borné entre eux »
 - A) Karl Marx
 - B) Patrick Pouyanné
 - C) Haroun Tazieff
- 14) « Ainsi nous pensons que 8 milliards d'humains peuvent ensemble bâtir un monde meilleur ».
 - A) Emmanuel Macron
 - B) Optical Center
 - C) Élisée Reclus
- 15) « Un symbole est pour moi l'expression sensible d'une expérience intérieure intensément vécue »
 - A) Carl Gustav Jung
 - B) Louis Pasteur
 - C) Donald Trump
- 16) « On n'enseigne pas ce que l'on sait mais ce que l'on est ».
 - A) Jean Jaurès
 - B) Pap Ndiaye
 - C) Pablo Picasso
- 17) « Les enfants, c'est très intelligent vous savez, bien plus que les dauphins »
 - A) Jacques-Yves Cousteau
 - B) E.T. the Extra-Terrestrial
 - C) Florence Foresti
- 18) « Tout a un prix, ou bien une dignité ».
 - A) Emmanuel Kant
 - B) Stéphane Plaza
 - C) Socrate
- 19) « Même sans espoir, la lutte est encore un espoir ».
 - A) Nathalie Arthaud
 - B) Kylian Mbappé
 - C) Romain Rolland
- 20) « T'échappes à la police, pas aux statistiques ».
 - A) Olivier Dussopt
 - B) Jean-Jacques Goldman
 - C) Cédric Villani
- 21) « Le grand obstacle à la réussite est l'autocensure ».
 - A) Nelson Mandela
 - B) Michel Onfray
 - C) Thomas Pesquet

Ne te prends pas trop la tête, ce n'est qu'un jeu ; réfléchis, tu vas trouver...
Les réponses se trouvent page suivante.

Surtout, ne montre pas les réponses à tes proches, laisse-les chercher un peu.
Ils te diront merci !

1B. 2C. 3C. 4B. 5C. 6C. 7B. 8C. 9A. 10C. 11C. 12C. 13A. 14B. 15A. 16A. 17C. 18A. 19C. 20B. 21C.